



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service territorial  
de l'architecture et du patrimoine  
des Côtes d'Armor

Affaire suivie par  
Denis LEFORT  
Chef du Service territorial de  
l'architecture et du patrimoine

Réf : DL/MLQ/GLV/15.104

Saint Briec, le 2 avril 2015

L'Architecte des bâtiments de France,  
Chef du Service territorial de l'architecture et  
du patrimoine des Côtes d'Armor

à

Préfecture des Côtes d'Armor  
Direction des Relations  
avec les Collectivités Territoriales  
Bureau du Développement Durable

*À l'attention de M<sup>me</sup> Battas*

**Objet : LANNION – ICPE**  
**Objèterie et plateforme de stockage**  
**Abords de la Croix de Buhulien (M.H. inscrit : 22/12/1927)**

Après examen du dossier cité en objet, je vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler pour les domaines qui relèvent de ma compétence. Ces installations seront situées dans une zone artisanale où se trouvent déjà quelques bâtiments. Elles n'auront pas d'impact sur la croix de Buhulien, située de l'autre côté de la voie menant à Lannion.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef du Service Territorial  
de l'Architecture et du Patrimoine

Denis LEFORT